

A l'attention de Monsieur Bernard Kouchner
Ministre des Affaires étrangères
37, quai d'Orsay
Paris

Paris, le 2 février 2010

Objet : Rencontre avec le ministre chinois des Affaires étrangères et censure d'Internet en Chine

Monsieur le Ministre,

A l'occasion de votre rencontre, le 3 février 2010, avec votre homologue chinois Yang Jiechi, Reporters sans frontières attire votre attention sur la censure d'Internet en Chine. Vous avez déclaré que vous alliez demander à Yang Jiechi des explications sur « l'affaire Google » et aviez refusé de condamner cette censure en arguant qu'il faut « d'abord comprendre avant de condamner ». Il est important que la France se positionne clairement en défenseur de la liberté d'expression sur Internet et demande la fin des entraves à la circulation de l'information en ligne. Nous vous demandons également d'intervenir auprès de votre homologue pour obtenir la libération immédiate de la centaine de journalistes et net-citoyens emprisonnés dans le pays, en évoquant en particulier les cas de Hu Jia, Liu Xiaobo et Huang Qi.

La Chine est la plus grande prison du monde pour les blogueurs et cyberdissidents. Non content d'intimider les utilisateurs d'Internet ou de les faire surveiller par une cyberpolice forte de 40 000 hommes, le pays a mis en place un système très sophistiqué de censure du web, qui allie blocage de sites et de mots clés touchant des sujets tels que les droits de l'homme, la démocratie, Tiananmen, le dalaï-lama. La propagande du régime est également très présente sur le web. Et les autorités peuvent compter sur la collaboration d'entreprises comme Yahoo ! et Microsoft qui censurent les résultats de leurs moteurs de recherche.

La répression et la censure du Net se sont accrues ces derniers mois. L'intellectuel et net-citoyen Liu Xiaobo a été condamné à onze ans de prison à Noël dernier, tandis que les autorités ont annoncé que les sites Internet devraient s'enregistrer sur une liste blanche sous peine d'être bloqués. Sous couvert d'une campagne contre la pornographie, lancée en janvier 2009, des milliers de sites ont été fermés. Les noms de domaine .cn ne peuvent plus être acquis par des individus, seulement par des organisations ou entreprises. Les connexions Internet ne sont toujours pas rétablies dans le Xinjiang, à l'exception de quelques sites contrôlés par le gouvernement.

L'entreprise Google, excédée par des cyber-attaques visant les comptes Gmail de militants des droits de l'homme, a déclaré, mi-janvier, ne plus vouloir censurer Google.cn, quitte à devoir se retirer du marché, lançant un débat public sur la censure d'Internet en Chine.

La secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, a affirmé très clairement, dans un discours historique, le soutien des Etats-Unis à un Internet libre et condamné les censeurs, en citant

notamment des pays comme la Chine ou l'Arabie saoudite. Elle a reconnu la « responsabilité » des Etats-Unis de préserver cet « outil de développement économique et social » et annoncé faire de la lutte contre la censure en ligne une priorité de la diplomatie américaine.

Il nous semble essentiel que les autorités françaises se prononcent publiquement sur un sujet aussi crucial, qui concerne le futur de la liberté d'expression non seulement en Chine mais également dans d'autres pays, comme l'Iran ou le Viêt-nam, qui s'inspirent des méthodes chinoises.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre demande et, dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.



Jean-François Julliard
Secrétaire général